Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_21-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 N° 20260924_21

OBJET • Projet Oxyvir : renouvellement de la convention 2025/2026 avec le Comité Régional de Conchyliculture (CRC) Bretagne Sud

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 44
Pouvoirs • 04
Votants • 48

Par convocation en date du 17 septembre 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 24 septembre 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BARON René, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), MAREC Tiphaine (pouvoir à D. LE CORRE), GUILLOU Nils (pouvoir à S. HÉLIAS).

ABSENTS • Néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • BERTHOU Cathy

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_21-DE

Guy PAGNARD expose qu'avec le soutien de Concarneau Cornouaille Agglomération (délibération du 05/12/2024), le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) de Bretagne Sud a mis en place depuis l'hiver 2024- 2025 une expérimentation de l'indicateur OXYVIR. Pour rappel, cet indicateur, une fois consolidé par des résultats sur le terrain, permettra de disposer d'un outil prédictif du risque de contamination des coquillages par le Norovirus. Cet outil a pour objectif d'atteindre le « zéro malade » en permettant aux professionnels de gérer la mise en marché de leurs coquillages avec une meilleure connaissance du risque.

Les résultats des deux premières années d'expérimentation ont été présentés à la CCA. Cette expérimentation nécessite d'être poursuivie avant de pouvoir conclure sur la pertinence et l'intérêt de l'outil.

Le CRC souhaite donc reconduire le dispositif à l'identique sur les 15 points de suivi à l'échelle de la Bretagne Sud de novembre à mars 2026. Un de ces 15 points de suivi est situé à CCA, sur l'Aven, compte tenu de déclassement sanitaire de l'Aven aval.

Afin de reconduire le dispositif sur 2026/2027, CCA est sollicité à hauteur de 4 400 euros. Pour mémoire, cette dépense est fléchée sur le budget annexe assainissement.

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation eau et assainissement du mardi 1er septembre 2026 et du bureau communautaire du 15 septembre 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- Valide le projet de convention ci-annexé ;
- Autorise le Président à signer la convention ainsi que tout document afférent à ce dossier

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 6 octobre 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 09/10/2026
Qualité : PRESIDENT CCA